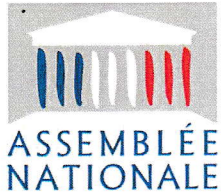


Monsieur François BAYROU
Premier Ministre

Hôtel Matignon
57 rue de Varenne
75700 Paris SP 07



Le Petit-Quevilly, le 6 février 2025

Objet : Menace de suppressions d'emplois sur le site de LUBRIZOL à Rouen/Petit-Quevilly

Monsieur le Premier Ministre,

La direction du groupe LUBRIZOL dont des usines majeures sont implantées sur nos circonscriptions en Seine-Maritime, vient d'annoncer un plan de licenciements, massif et brutal, sous couvert d'une réorganisation de ses unités qui serait rendue nécessaire par des éléments conjoncturels sur ses marchés, et par une baisse des besoins d'approvisionnement liés à la transition énergétique.

Cette décision entrainerait la suppression de 169 postes au niveau national, dont 145 sur les 367 que compte le site de Petit-Quevilly/Rouen.

Une fois encore des emplois seraient sacrifiés, avec des conséquences lourdes pour les salariés et leurs familles, pour remédier à des fluctuations des marchés, en l'occurrence ici ceux des additifs pour lubrifiants, et palier aux erreurs stratégiques d'une direction visiblement plus préoccupée ces dernières années à distribuer des dividendes à ses actionnaires qu'à préparer la transition énergétique.

Cette décision est d'autant plus inacceptable qu'elle intervient après la gestion calamiteuse par l'État du PSE à Port-Jérôme-sur-Seine et l'arrêt des activités chimiques d'ExxonMobil en France. Nous craignons pour l'ensemble de la filière chimie, très présente dans notre département. La souveraineté de la France ne doit pas rester un slogan. Elle doit se concrétiser.

Pourtant la liste des plans de casses d'emplois dans l'industrie ne cesse de s'allonger... C'est près de 300 PSE en cours sur l'ensemble du territoire et 300 000 menacés. C'est tout notre patrimoine industriel qui est bradé... et les profits records s'accumulent.

Aussi, l'heure n'est pas à tirer précipitamment un trait sur près de 170 emplois en demandant au groupe LUBRIZOL d'engager des moyens financiers et humains à la hauteur des besoins d'accompagnement des salariés, mais bien d'engager l'intervention ferme de l'État, au plus haut niveau, pour exiger et obtenir l'annulation de ce plan de licenciements.

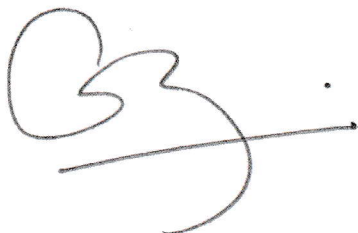
.../...

Les organisations syndicales ayant par ailleurs fait état de propositions alternatives à ces suppressions d'emplois, il s'agirait tout au moins qu'elles soient étudiées.

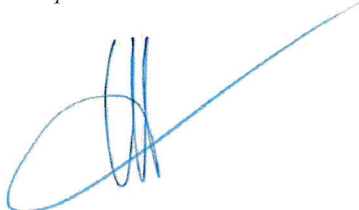
C'est dans ce sens que nous vous prions d'agir.

Nous vous prions de croire, Monsieur le Premier Ministre, en l'expression de nos sincères salutations.

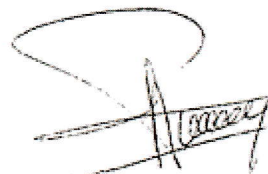
Céline Brulin
Sénatrice de Seine-Maritime



Édouard Bénard
Député de Seine-Maritime



Jean-Paul Lecoq
Député de Seine-Maritime



**Permanence parlementaire de la sénatrice
Céline Brulin**
33, place du général de Gaulle
76 000 Rouen
02 35 07 89 84
c.brulin@senat.fr

**Permanence parlementaire du député
Édouard Bénard**
99, Avenue Jean Jaurès
76 300 Sotteville-lès-Rouen
02 27 08 87 70
permanence.ebenard@gmail.com

**Permanence parlementaire du député
Jean-Paul Lecoq**
55 rue de la République
76700 Harfleur
02 32 92 59 11
jean-paul.lecoq@assemblee-nationale.fr